



Section Régionale Laitière

Aubière, le vendredi 26 mars 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les producteurs exigent l'application de l'accord interprofessionnel de fixation du prix du lait

Les représentants des producteurs de lait du Massif central sont sortis très mécontents de la réunion de l'interprofession régionale chargée d'examiner le prix du lait payé aux producteurs pour le deuxième trimestre 2010.

Alors que le collège producteur demandait l'application de l'accord interprofessionnel du 3 juin 2009 qui devait se traduire par un redressement du prix payé aux agriculteurs, il n'a pu que constater le refus de certaines entreprises privées d'appliquer les termes de cet accord.

C'est pourquoi, les responsables invitent les producteurs à exiger que leur laiterie applique l'accord et qu'il fasse part de leur mécontentement aux Pouvoirs Publics qui se sont portés garants de celui-ci.

Après une année 2009 absolument catastrophique qui a vu le revenu des producteurs s'effondrer de 54 % pour atteindre un niveau moyen à peine supérieur à 700 € par mois. Les producteurs ne peuvent admettre que l'année 2010 n'apporte pas de perspective d'autant que les entreprises annoncent des résultats en hausse et que les consommateurs ne bénéficient pas de baisse de prix imposée aux producteurs.

Contact presse : FRSEA Massif Central 04 73 28 77 80